



## Bulletin d'adhésion 2017

Je, soussigné, déclare demander à adhérer à l'association dénommée « Club 27001 » pour l'année 2017. Afin de valider l'adhésion, merci de suivre les étapes suivantes :

1. Imprimer le présent bulletin d'adhésion
2. Cocher la case qui correspond au type d'adhésion souhaitée

<input type="checkbox"/>	<b>Personne morale</b> (donne droit à <b>5</b> représentants)	270 euros
<input type="checkbox"/>	<b>Personne physique</b> (donne droit à <b>1</b> seul représentant)	27 euros

3. Remplir les informations suivantes :  
Dans le cas d'une personne morale :

<b>Adresse</b>				
<b>Société</b>				
<b>N°</b>	<b>Prénom</b>	<b>Nom</b>	<b>Email</b>	<b>Téléphone</b>
#1				
#2				
#3				
#4				
#5				

Dans le cas d'une personne physique :

<b>Adresse</b>				
<b>Société (facultatif)</b>				
<b>N°</b>	<b>Prénom</b>	<b>Nom</b>	<b>Email</b>	<b>Téléphone</b>
#1				

4. Signer le bulletin d'adhésion :

5. Régler en joignant un chèque au bulletin d'adhésion ou en effectuant un virement (RIB fourni sur demande auprès de [tresorier@club-27001.fr](mailto:tresorier@club-27001.fr))
6. Retourner le bulletin dûment rempli (et le chèque le cas échéant) à l'adresse suivante : Club 27001 - 13 rue Chevreul 92150 Suresnes  
Il est également possible de renvoyer le scan du bulletin d'adhésion dûment rempli à [tresorier@club-27001.fr](mailto:tresorier@club-27001.fr)

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion et la bonne gestion des membres de l'Association. Elles sont destinées uniquement aux membres du Conseil d'Administration et ne sont pas cédées ou transmises à des tiers. Elles font l'objet d'un traitement informatique, non soumis à déclaration au titre de la dispense n°8. En application de la loi du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez conformément aux articles 39 et suivants d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Pour exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser au secrétariat général de l'association.